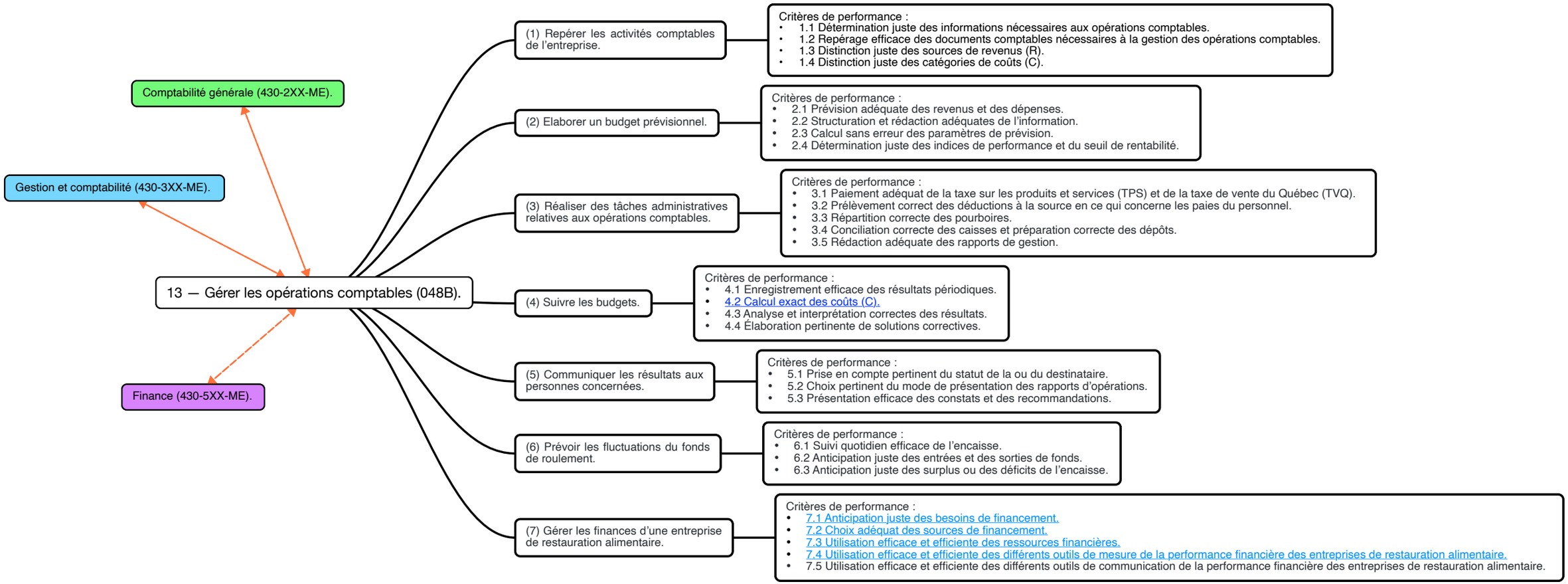
Comptabilité générale (430-2XX-ME).
Gestion et comptabilité (430-3XX-ME).
13 — Gérer les opérations comptables (048B).
Finance (430-5XX-ME).
(1) Repérer les activités comptables de l'entreprise.
Critères de performance :
• 1.1 Détermination juste des informations nécessaires aux opérations comptables.
• 1.2 Repérage efficace des documents comptables nécessaires à la gestion des opérations comptables.
• 1.3 Distinction juste des sources de revenus (R).
• 1.4 Distinction juste des catégories de coûts (C).
(2) Elaborer un budget prévisionnel.
Critères de performance :
• 2.1 Prévision adéquate des revenus et des dépenses.
• 2.2 Structuration et rédaction adéquates de l'information.
• 2.3 Calcul sans erreur des paramètres de prévision.
• 2.4 Détermination juste des indices de performance et du seuil de rentabilité.
(3) Réaliser des tâches administratives relatives aux opérations comptables.
Critères de performance :
• 3.1 Paiement adéquat de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ).
• 3.2 Prélèvement correct des déductions à la source en ce qui concerne les paies du personnel.
• 3.3 Répartition correcte des pourboires.
• 3.4 Conciliation correcte des caisses et préparation correcte des dépôts.
• 3.5 Rédaction adéquate des rapports de gestion.
(4) Suivre les budgets.
Critères de performance :
• 4.1 Enregistrement efficace des résultats périodiques.
• 4.2 Calcul exact des coûts (C).
• 4.3 Analyse et interprétation correctes des résultats.
• 4.4 Élaboration pertinente de solutions correctives.
(5) Communiquer les résultats aux personnes concernées.
Critères de performance :
• 5.1 Prise en compte pertinent du statut de la ou du destinataire.
• 5.2 Choix pertinent du mode de présentation des rapports d'opérations.
• 5.3 Présentation efficace des constats et des recommandations.
(6) Prévoir les fluctuations du fonds de roulement.
Critères de performance :
• 6.1 Suivi quotidien efficace de l'encaisse.
• 6.2 Anticipation juste des entrées et des sorties de fonds.
• 6.3 Anticipation juste des surplus ou des déficits de l'encaisse.
(7) Gérer les finances d'une entreprise de restauration alimentaire.
Critères de performance :
• 7.1 Anticipation juste des besoins de financement.
• 7.2 Choix adéquat des sources de financement.
• 7.3 Utilisation efficace et efficiente des ressources financières.
• 7.4 Utilisation efficace et efficiente des différents outils de mesure de la performance financière des entreprises de restauration alimentaire.
• 7.5 Utilisation efficace et efficiente des différents outils de communication de la performance financière des entreprises de restauration alimentaire.